

TABLE DES MATIÈRES

- 7 Introduction
- 19 Des employeurs en quête d'économies
 - Un contentieux lucratif pour des cabinets d'avocats rodés, 23
 - Des pratiques de contestation systématiques, 27
 - Le souci d'une « juste » cotisation, 33
- 37 Des salarié-es en quête de réparation
 - Des salarié-es majoritairement seuls et démunis, 40
 - Deux visions des accidents du travail, 44
 - Deux perceptions des maladies liées au travail, 49
- 59 Des avocat-es en appui des salarié-es
 - Un contentieux inhabituel et éprouvant, 62
 - Une spécialisation rare, 67
 - Une plus-value moindre pour les maux psychiques, 70
- 77 Les caisses de la Sécurité sociale entre deux feux
 - Des professionnels du droit en position avantageuse, 81
 - Le contentieux employeur sous surveillance, 84
 - « Face à un employeur, on défend. Face à un assuré, on explique. », 87
 - Une pédagogie du refus, 90
- 95 Les juges, leviers d'une protection accrue pour les accidentés du travail
 - Être juge dans une juridiction sociale, 98
 - L'aide des juges aux justiciables seuls, 102
 - Un interventionnisme quasi impossible en matière de maladie professionnelle, 107

115	Un droit à la réparation aux effets sélectifs
	Le primat accordé aux travailleurs manuels, 118
	Une hiérarchisation sociale des maux, 121
	Un droit aveugle aux effets de la ségrégation sexuée du monde du travail, 125
	La double peine des femmes victimes d'accidents psychiques, 129
135	Conclusion
143	Remerciements
145	Notes